

Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région

Mobilité des frontaliers

12^e rapport de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi pour le 17^e Sommet des Exécutifs de la Grande Région



1 Aperçu général

La mobilité transfrontalière des travailleurs est l'une des principales caractéristiques de la Grande Région. Les marchés de l'emploi régionaux sont imbriqués les uns dans les autres par d'intenses flux migratoires dans plusieurs directions. Le passage des frontières nationales au quotidien a été sensiblement facilité par le processus d'entente européen : suite aux réglementations sur la libre circulation de la main-d'œuvre, la Grande Région a pu se transformer depuis les années 70 en un marché exemplaire de l'emploi frontalier et depuis au moins les années

80, le nombre de frontaliers ne cesse d'augmenter. Au niveau européen également, une **définition unique du terme 'frontalier'** a été créée en 1971 : **d'après le droit communautaire, les frontaliers désignent des travailleurs salariés ou non-salariés qui exercent leur activité professionnelle sur le territoire d'un Etat membre et résident sur le territoire d'un autre Etat membre où ils retournent en principe chaque jour ou au moins une fois par semaine**¹.

250 000

frontaliers entrants en Grande Région en 2019

+ 25 %

Nombre de frontaliers supplémentaires entre 2009 et 2019

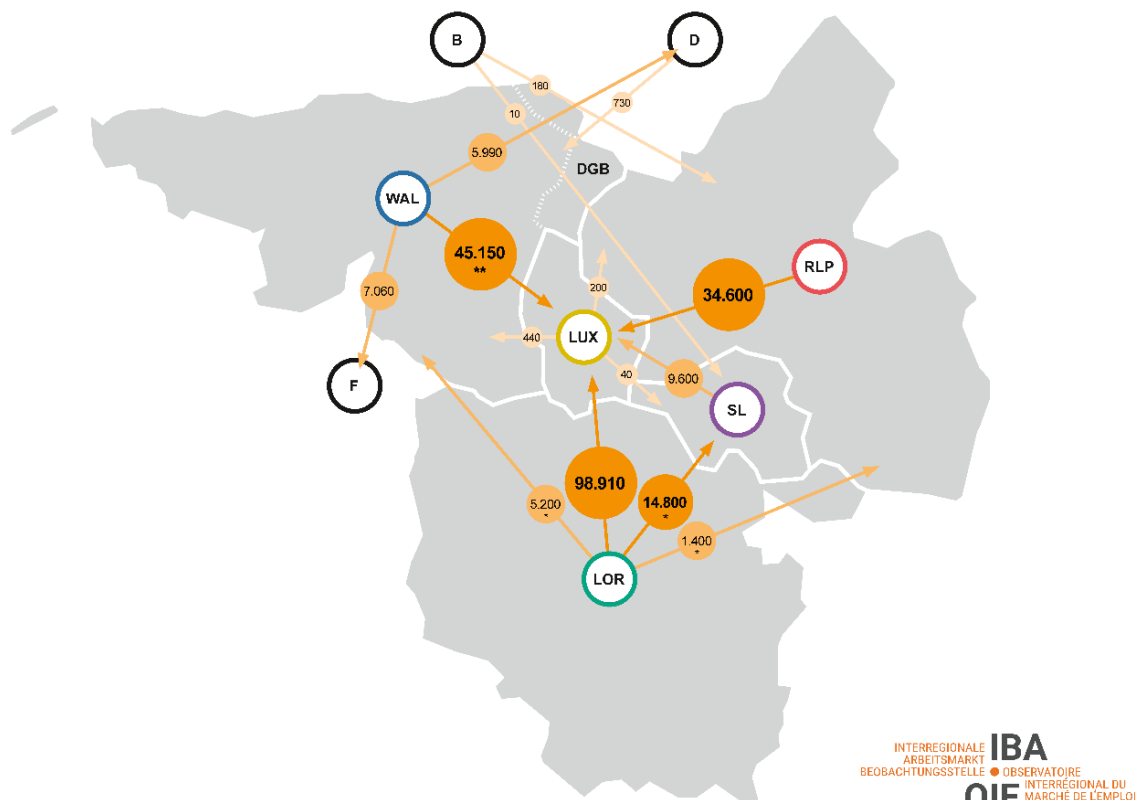
Depuis des décennies, on observe **une hausse continue de la mobilité des travailleurs**. Le nombre de navetteurs continue d'augmenter et ce fut également le cas de façon générale ces dernières années. La raison principale de ce phénomène est liée au marché du travail du Grand-Duché de Luxembourg qui continue d'être attractif, alors que dans le même temps les flux de frontaliers en direction de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat ont perdu en importance. Pour des raisons de méthodologie il n'est malheureusement plus possible d'identifier le nombre de frontaliers entrants en Lorraine. Au total, le territoire situé entre la Sarre, la Moselle et la Meuse en plein cœur de l'Europe comptait **en 2019 près de 250 000 frontaliers**.

L'intensification constante de la mobilité transfrontalière des travailleurs dans la Grande Région n'est toutefois pas observée dans toutes les composantes régionales. L'augmentation générale du nombre de frontaliers depuis 2009, de près d'un quart, s'explique notamment par l'évolution au Luxembourg (+ 33,7 % de frontaliers entrants) et en Wallonie dans une moindre mesure (+ 6,1 % de frontaliers entrants). Les Länder fédéraux allemands enregistrent par contre, sur la même période, un recul du nombre de travailleurs entrants, majoritairement originaires de France (Sarre : - 17,7 % ; Rhénanie-Palatinat : - 14,8 %).

L'intensification constante de la mobilité transfrontalière des travailleurs dans la Grande Région n'est toutefois pas observée dans toutes les composantes régionales. L'augmentation générale du nombre de frontaliers depuis 2009, de près d'un quart, s'explique notamment par l'évolution au Luxembourg (+ 33,7 % de frontaliers entrants) et en Wallonie dans une moindre mesure (+ 6,1 % de frontaliers entrants). Les Länder fédéraux allemands enregistrent par contre, sur la même période, un recul du nombre de travailleurs entrants, majoritairement originaires de France (Sarre : - 17,7 % ; Rhénanie-Palatinat : - 14,8 %).

¹ Cf. Règlement (CEE) N° 1408/71 relatif à l'application du régime de sécurité sociale aux frontaliers

Carte des flux frontaliers en Grande Région en 2019



* Données calculées sur la base des chiffres actuels (2019) de la BA et de l'INAMI et de la part des Lorrains parmi les frontaliers français d'après le dernier recensement de la population (2017)

Calculs : IBA·OIE

Sources : IGSS ; BA ; INAMI ; INSEE (estimations)

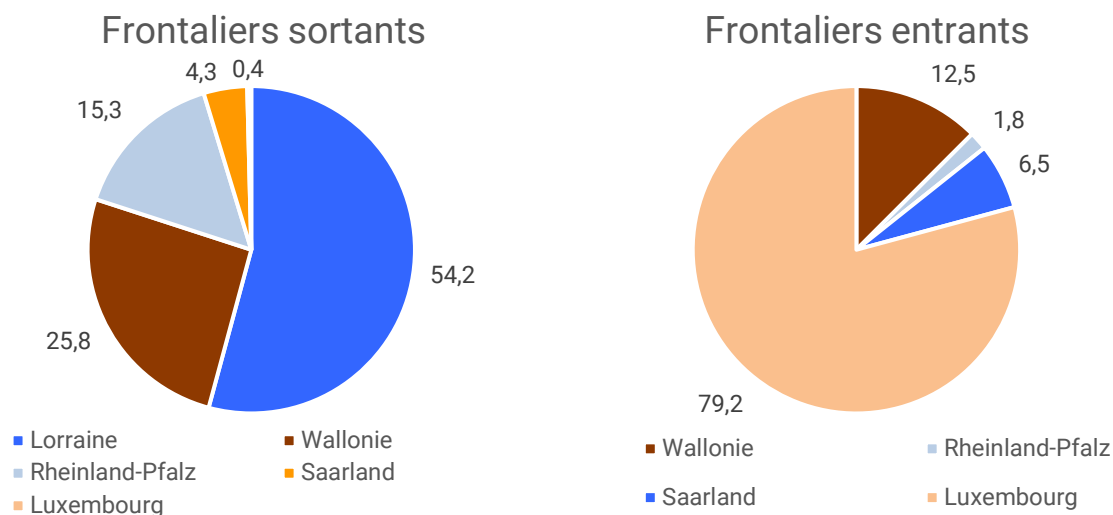
Remarques :

A la date du 30/06/2019, la Sarre compte un total de 27 479 frontaliers entrants originaires de Rhénanie-Palatinat ; à la même date, 17 830 frontaliers entrants originaires de la Sarre travaillent en Rhénanie-Palatinat (Source : BA).

La zone d'attraction du marché de l'emploi frontalier s'étend au-delà du territoire de la Grande Région. Le volume total des frontaliers présents au sein de la Grande Région est ainsi supérieur au cumul des flux de frontaliers circulant d'une composante à l'autre de l'espace de coopération.

L'ampleur et le sens des flux migratoires dans la Grande Région varient considérablement d'une composante régionale à une autre. **La Lorraine est la principale région d'origine puisque qu'elle compte plus de la moitié de tous les travailleurs frontaliers grand-régionaux (54,2 %).** **Le territoire qui attire le plus grand nombre de frontaliers est le Luxembourg où se rendent plus des trois quarts de tous les frontaliers (79,2 %).** Par ailleurs, le marché de l'emploi wallon a une importance significative pour les frontaliers de la Grande Région : plus d'un quart de tous les frontaliers sortants étaient originaires de Wallonie en 2019 et dans le même temps, 12,5 % des flux migratoires entrants concernent des travailleurs se rendant dans la composante belge. Les énormes différences entre les composantes régionales s'expliquent essentiellement par l'évolution de la situation économique et par la situation sur le marché de l'emploi

dans les régions d'origine et de destination. L'offre d'emploi ainsi que les rémunérations sont les principaux motifs personnels pour aller travailler dans une autre région.²



Nombre de frontaliers entrants et sortants de la Grande Région en %
Calculs : IBA-OIE
Sources : IGSG ; BA ; INAMI ; INSEE (Estimations)

2 Luxembourg

Le **Luxembourg** reste le principal pôle d'attraction des frontaliers dans la Grande Région. En 2019, **197 000 frontaliers entrants** travaillaient au Grand-Duché, dont environ la moitié résidait en France, un quart en Allemagne et un autre quart en Belgique. Si l'évolution de l'emploi frontalier au Luxembourg montre une tendance continue à la hausse depuis des décennies, le nombre de frontaliers entrants originaires de France notamment a fortement augmenté entre 2009 et 2019 (+ 41 %). Sur cette période, les flux depuis la Belgique et l'Allemagne ont augmenté respectivement de 25 et 28 %.

197 000
*frontaliers entrants
au Luxembourg en
2019*

On compte au **Luxembourg près de 10 000 frontaliers dits « atypiques »** de nationalité luxembourgeoise, c'est-à-dire des personnes qui sont frontalières dans leur propre pays. Ils résident notamment en Wallonie (36,3 %), en Sarre ou en Rhénanie-Palatinat (32,3 %) ou en Lorraine (31,4 %) et travaillent au Luxembourg. Parmi les raisons qui expliqueraient ce phénomène on peut citer la hausse des prix de l'immobilier au Luxembourg, qui conduiraient de plus en plus de ses ressortissants à s'installer de l'autre côté de la frontière, où le marché de l'immobilier est moins tendu. Toutefois, un autre phénomène explique l'augmentation du nombre de frontaliers atypiques. Dans le cadre de la loi de recouvrement de la nationalité luxembourgeoise, les personnes qui ont un ancêtre luxembourgeois peuvent être naturalisées luxembourgeoises, ce qui concerne aussi une partie des frontaliers dont il est question ici.

² Cf. Wille, Christian : Grenzgänger und Räume der Grenze. Raumkonstruktionen in der Großregion SaarLorLux (Luxemburg-Studien / Etudes luxembourgeoises, Bd. 1), Frankfurt/M., Peter Lang Verlag, 2012, p. 216 ss.

En 2019, les frontaliers sont majoritairement employés dans le secteur privé, notamment dans l'industrie manufacturière (66 %), le commerce et la réparation (58 %), les activités de services administratifs et de soutien (57 %), l'industrie extractive (55 %), l'information et communication (52 %). A l'inverse, **la moitié des Luxembourgeois travaillent dans le secteur (semi-)public**, à savoir l'administration publique (88%), la production d'énergie (66%) et la santé et l'action sociale (44%). La présence des Luxembourgeois dans ces branches s'explique par leur connaissance de la langue luxembourgeoise et leur nationalité luxembourgeoise, conditions souvent indispensables pour accéder aux emplois dans la fonction (semi-) publique.

L'observation de la structure d'âge fait apparaître nettement que **la plus grande partie des frontaliers sont âgés de 30 à 49 ans (59 %)**. Seuls 17 % ont moins de 30 ans et la part des moins de 20 ans est de 0,2 %. Un frontalier sur cinq atteindra l'âge de la retraite dans les 15 prochaines années.

Enfin, on peut aussi observer des spécificités sectorielles différentes selon le lieu d'origine des frontaliers. Ainsi la majorité des frontaliers originaires de Sarre ou de Rhénanie-Palatinat travaillent dans les travaux de construction spécialisés, les Lorrains dans le commerce de détail et les Wallons dans les activités des services financiers.

3 Lorraine

120 000

*frontaliers sortants
de Lorraine en
2019*

La région française **Lorraine** reste la région d'origine de travailleurs frontaliers la plus importante de la Grande Région, **avec un peu plus de 120 000 frontaliers sortants**. Alors que depuis 2014, il avait été observé d'après les données de l'INAMI que toujours moins de travailleurs domiciliés en France travaillaient en Wallonie en comparaison avec l'année précédente, le nombre de ces travailleurs repart à la hausse en 2017 et 2018 (+ 1,7 % et + 3,7 %) mais diminue à nouveau en 2019 (- 0,4 %). Le flux depuis la France en direction de la Sarre, qui est, selon les estimations de l'INSEE, composé d'environ 91 % de personnes habitant en Lorraine, est en diminution, et ce depuis 2001. Ainsi, en 2019, 4 % en moins de frontaliers lorrains sont allés travailler en Sarre comparativement à l'année précédente. La tendance négative du flux de taille modeste de frontaliers en Rhénanie-Palatinat se poursuit avec la même intensité. Jusqu'à la fin des années 80, les deux Länder allemands étaient encore la destination privilégiée des travailleurs frontaliers lorrains mais ils ont ensuite été remplacés par le Luxembourg suite à l'essor du secteur des services dans ce pays. Depuis, de plus en plus de Lorrains font la navette pour aller travailler dans le Grand-Duché – en 2019 **ils représentaient 82 % des flux de frontaliers sortants originaires de Lorraine**.

Selon la nomenclature des activités économiques en 21 postes, **l'industrie manufacturière constitue le principal secteur employeur des frontaliers lorrains en 2017, avec 17,7 %** des travailleurs. Dans le détail des industries, c'est en particulier la métallurgie et la fabrication de produits métalliques (hors machine et équipement) qui emploie le plus de frontalier (29,9 %). S'ensuivent la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques (15,6 %), la fabrication de matériels de transport (15,5 %). Le Luxembourg se démarque avec le poids des activités financières et d'assurance (12,2 %), secteur qui n'apparaît pas parmi les principaux employeurs dans les autres composantes (inférieur à 3 %),

et par le poids des activités de services administratifs et de soutien (10,1 %), comprenant notamment l'activité des agences de travail temporaire et l'activité des entreprises de nettoyage.

Les frontaliers lorrains travaillant au Luxembourg sont plus jeunes que ceux travaillant en Allemagne. Dans le détail des Länder, **39,1 % des travailleurs se rendant en Rhénanie-Palatinat et 43,4 % de leurs homologues se rendant en Sarre sont âgés de 50 ans ou plus**. A titre de comparaison, ce groupe d'âges concerne 25,9 % des Lorrains se rendant en Wallonie, 18,5 % de ceux se rendant au Luxembourg et 31,4 % des Lorrains non frontaliers.

4 Rhénanie-Palatinat et Sarre

Dans les Länder allemands, le recul du nombre de frontaliers entrants originaires de France touche les deux régions de façon similaire : le recul de respectivement 25 et 23 % en comparaison avec l'année 2000 dans les deux Länder correspond environ en **Sarre** à 5 300 personnes et à 1 200 personnes en **Rhénanie-Palatinat**. Cette tendance risque de s'amplifier encore à l'avenir puisque la proportion des seniors (âgés de 55 ans et plus) parmi les travailleurs frontaliers devient de plus en plus importante – à moyen terme, les seniors vont se retirer de la vie active et les travailleurs frontaliers ne pourront pas être statistiquement rajeunis puisque les générations suivantes de frontaliers privilégient le marché de l'emploi luxembourgeois. Il devient aussi de plus en plus important pour les travailleurs originaires des deux Länder allemands. Le nombre de navetteurs journaliers qui se rendent au Luxembourg a augmenté au cours des dix dernières années (+ 34 % en Sarre et + 31 % en Rhénanie-Palatinat).

44 200

frontaliers sortants de Sarre et de Rhénanie-Palatinat et travaillant au Luxembourg en 2019

4.1 Rhénanie-Palatinat

En 2019, 4 105 personnes se sont rendues de France en Rhénanie-Palatinat pour leur travail. Le flux de frontaliers entrants accuse une évolution négative depuis 2001. Depuis, le nombre de personnes en provenance de France et se rendant en Rhénanie-Palatinat pour y travailler connaît à nouveau une évolution négative, avec environ 400 frontaliers de moins entre 2014 et 2019. En 2019, la baisse s'élève en absolu à 97 personnes – dont 53 de nationalité allemande – par rapport à l'année précédente. Cette tendance devrait vraisemblablement se poursuivre dans les prochaines années.

En ce qui concerne les secteurs d'activités, l'industrie manufacturière est le premier secteur employeur chez les frontaliers venant de France, puisque 59 % de tous ces frontaliers travaillaient dans ce domaine en 2019. Le secteur « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » représente avec une part de 12 % le deuxième secteur employeur des frontaliers français. L'évolution dans les autres branches concerne des volumes très faibles.

Pour ce qui est des flux sortants, on observe un accroissement du nombre de frontaliers de Rhénanie-Palatinat en direction du Luxembourg, notamment en raison de sa situation géographique. **En 2019, 34 600 personnes originaires de Rhénanie-Palatinat franchissent la frontière pour se rendre sur leur lieu de travail au Luxembourg**. Les frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat représentent ainsi plus des trois quarts des navetteurs allemands qui vont travailler quotidiennement au Luxembourg.

4.2 Sarre

A la mi-2019, **16 230 salariés originaires de France se sont rendus quotidiennement sur leur lieu de travail en Sarre**. Alors que la tendance s'était inversée en 2015 pour enregistrer pour la première fois depuis de nombreuses années une légère hausse du nombre de frontaliers français en Sarre (+ 1,1 % par rapport à l'année précédente, soit 188 personnes), cette évolution positive n'a pas perduré. Ainsi, on enregistre depuis 2016 à nouveau une baisse du volume de ces frontaliers entrants (- 2,5 %, soit une baisse en absolu de 429 personnes). Ce recul est principalement porté par les frontaliers typiques (- 271 personnes) comparativement aux frontaliers atypiques de nationalité allemande (- 159 personnes). Ces derniers étaient 4 429 en 2019, ils représentaient donc environ 27,3 % du nombre de frontaliers entrants.

Les frontaliers français employés en Sarre sont très présents dans l'industrie automobile, notamment dans la branche « Fabrication de véhicules et de pièces détachées » qui reste en 2019 le domaine d'activité le plus important pour les frontaliers (12,6 %). Vient ensuite le secteur « Activités des agences de travail temporaire » avec 9,0 % de l'ensemble des frontaliers qui sont intérimaires.

Concernant les flux sortants, le nombre de frontaliers sarrois se rendant au Luxembourg poursuit sa progression. Ce nombre a doublé entre 2006 et 2019 pour atteindre **9 600 personnes**. En raison de la proximité géographique du Kreis de Merzig-Wadern, environ deux tiers des frontaliers sarrois au Luxembourg y résident.

5 Wallonie et Communauté Germanophone de Belgique

Le flux des frontaliers entrants en **Wallonie** fut légèrement en recul pour la première fois en 2014 et en 2015, mais il est à noter que le taux de croissance entre 2016 et 2018 repart à la hausse avant de reculer très légèrement en 2019. En 2019, 31 082 personnes au total se rendaient en Wallonie pour y travailler, dont plus de 96 % résidaient en France. En comparaison, le flux de frontaliers sortants, d'environ 56 700 travailleurs, se concentre essentiellement sur le marché de l'emploi luxembourgeois avec une proportion de 77 %. Parmi eux, presque 4 400 travailleurs sont originaires de la **Communauté germanophone de Belgique**, qui représente ainsi 10 % de l'ensemble des navetteurs journaliers wallons qui se rendent en 2019 au Luxembourg.

5.1 Wallonie

En 2019, 31 082 frontaliers travaillent en Wallonie ; la majorité d'entre eux est originaire de France (96,3 %), suivi d'un faible pourcentage en provenance d'Allemagne (2,3 %) et du Luxembourg (1,4 %). Les frontaliers originaires de France et travaillant en Wallonie occupent un emploi dans les arrondissements de Ath (26,6 %), Tournai (23,7 %) et Arlon (20,3 %). **En 2019, la Wallonie compte 56 688 frontaliers sortants**, dont plus des trois quarts (77,0 %) travaillent au Luxembourg, suivi de la France (12,5 %) et de l'Allemagne (10,6 %). Plus d'un tiers (36,4 %) des frontaliers travaillant au Luxembourg habitent dans l'arrondissement d'Arlon suivi de l'arrondissement de Virton (16,8 %). En ce qui

56 688
*frontaliers sortants
de Wallonie en
2019*

concerne les frontaliers travaillant en France, ces derniers habitent dans l'ouest de la Wallonie dans les arrondissements de Mouscron (1 445) et Tournai (3 260).

5.2 Communauté Germanophone de Belgique

4 300

*frontaliers sortants
travaillant au Luxembourg
en 2019*

Le nombre de frontaliers originaires de la Communauté germanophone de Belgique travaillant au Luxembourg continue d'augmenter et atteint plus de **4 300 personnes en 2019**. Le flux, dominé par les hommes (68 %), a quasiment triplé entre 1995 et 2019 (+ 193 %). Ces frontaliers sont représentés à hauteur de près de 28 % dans le secteur de la construction et d'un quart dans le secteur « Commerce et réparation ». Suit derrière le secteur « Transports et Communication » où travaillent 15,0 % de ces frontaliers.

La proximité de la frontière a une incidence sur le lieu de résidence des migrants journaliers. En effet, la grande majorité (90,6 %) des frontaliers qui travaillent au Luxembourg vient de la partie sud de la communauté : la plupart d'entre eux résident à St. Vith (36,0 %), à Burg-Reuland (22,5 %) et à Amel (15,6 %).

Le présent document est une synthèse du cahier « Mobilité des frontaliers » contenant des informations détaillées sur les thèmes abordés ici, ainsi que de nombreux indicateurs et le chapitre « Quelle situation du marché de travail transfrontalier pendant la crise sanitaire ? » avec le sujet du télétravail.

Le cahier fait partie du 12^e rapport IBA·OIE pour le 17^e Sommet des Exécutifs de la Grande Région et est disponible en format digital à l'adresse suivante : www.iba-oie.eu

